Charte des ateliers d'écriture à distance par e-mail

La présente Charte définit les conditions et règles de fonctionnement des ateliers d'écriture à distance. Elle a également pour objectif de sensibiliser les participants à la nétiquette.

Principes

Dans les ateliers d'écriture à distance, on retrouve les principes de base de tout atelier d'écriture :

- écriture d'un texte suscité par une séance. Ce qui est écrit à partir de ce point d'appui n'est jamais considéré comme "hors-sujet". il ne s'agit pas cependant d'envoyer au groupe un texte écrit précédemment et qui "collerait" avec la séance, mais bien de faire part d'une création originale ;
- communication de chaque texte aux autres membres de l'atelier, composé d'un petit groupe de quatre à sept personnes ;
- « retours » sur les textes, formulés par l'animateur/trice ainsi que par les participant.es. Ces retours portent, dansles débuts, sur ce qui plaît, intéresse, intrigue dans le texte. Puis, peu à peu, ils s'affinent et deviennent une lecture critique et outillée.

Déroulement

Les séances sont rédigées par les animateurs/trices et envoyées au groupe par l'intermédiaire d'une liste de diffusion. Le rythme adopté est de deux propositions par mois. Selon l'atelier, la durée varie de 2 à 8 mois. Le jour d'envoi est le lundi.

Les participant.es disposent d'une semaine pour répondre à la séance. Chaque lundi, un texte est donc envoyé à l'adresse de la liste de diffusion (qui leur est indiquée lors de l'inscription). Tout le groupe reçoit les textes envoyés.

Le lundi suivant, l'animateur/trice envoie ses retours et une nouvelle séance à l'ensemble du groupe. Tout comme les textes, ils sont visibles par chacun.e.

Ce même lundi, les participant.es communiquent leurs propres retours. Il est important que tous ces retours arrivent ensemble, ceci pour éviter des lectures spontanées et réactives. Cette alternance (une semaine pour écrire, une semaine pour lire et faire ses retours) est en effet nécessaire pour travailler le lien écriture/lecture.

Bien entendu, l'animateur/trice a un droit de regard sur ces retours. Il s'agit là, non pas de censurer, mais d'éviter d'éventuelles dérives (propos blessants parce que jugeants ou radicaux) et de garantir un cadre d'échanges qui reste dans la stricte limite de l'écriture (par exemple, tout commentaire d'ordre religieux, politique ou raciste est proscrit).

La lecture de son texte par les autres doit représenter pour les participant.es moins un risque que la possibilité de disposer de lecteurs, lecteurs qui seront attentifs et bienveillants. Cette dimension collective d'entraide est un des avantages essentiels de tout atelier.

Les apports de l'animateur/trice sont également une façon de faire progresser chacun.e dans la lecture. Car si les retours, dans les débuts, nomment les aspects les plus convaincants de chaque texte, ils deviennent progressivement l'occasion de proposer telle ou telle piste de transformation, de permettre de passer de la trace initiale d'un écrit à un objet de plus en plus abouti.

L'engagement à un atelier e-mail se fait sur la base d'un module, d'un stage ou d'un cycle.

Règles de fonctionnement

Les conditions spécifiques de l'atelier par e-mail nous semblent appeler les règles particulières suivantes :

Anonymat et Nétiquette

Lors de leur inscription, les participant.es choisissent le nom sous lequel ils/elles seront connu.es dans l'atelier (ce peut êtreleur prénom ou un pseudonyme), ainsi que l'adresse e-mail de leur choix. Celle-ci doit être valide, mais elle peut être indifféremment l'adresse donnée par leur fournisseur d'accès ou toute autre adresse ne permettant pas de les identifier directement ('alias'). Si un changement intervenait, l'adresse e-mail choisie à l'inscription pourra ensuite être modifiée sur
demande.
Seul.es les animateurs/trices savent à qui correspondent les pseudonymes. Ils ou elles s'engagent à ne pas divulguer ces renseignements personnels sans l'accord des intéressé.es.
Au tout début de l'atelier, chaque participant.e est invité.e à envoyer un court e-mail de présentation. Ce n'est jamais obligatoire, mais cela permet de mieux se connaître et de faciliter les échanges. C'est une façon de fédérer, de former le groupe.
Les participants s'engagent à respecter la nétiquette (en substance, « ce que vous ne feriez pas lors d'une conversation réelle face à votre correspondant, ne prenez pas Internet comme bouclier pour le faire »). Il est notamment interdit d'utiliser les adresses e-mails de la liste du groupe pour faire des envois en masse (spamming). Le non-respect de ces règles élémentaires peut conduire au renvoi du participant de l'atelier sans aucun remboursement possible.
De même, tout propos agressif ou irrespectueux à l'encontre de l'animateur/trice ou d'un membre du groupe peut conduire à cette radiation.

Règle de confidentialité

L'ensemble des documents remis et conçus au cours de la formation, qu'ils proviennent d'Aleph ou des participants, constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.
En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de copier, de transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents sans l'accord préalable et écrit de la société ALEPH-ÉCRITURE ou des participants-auteurs de ces œuvres.
De même, la société ALEPH-ECRITURE s'interdit d'utiliser, de copier, de transmettre et généralement d'exploiter tout ou
partie de ces documents sans l'accord préalable et écrit des participants-auteurs de ces œuvres.
La libre circulation des textes entre les membres des groupes étant l'un des fondements de la méthode pédagogique, elle demande que chacun.e s'engage à ne pas faire usage de ces textes à l'extérieur sans l'accord express de leur auteur.e.

Format des textes et des messages

Les textes seront de la taille mentionnée dans les séances. Cette taille est indiquée sous forme de nombre de signes, ceux-ciétant calculés par l'animateur/trice en fonction des objectifs de la séance.
Les messages envoyés à la liste de diffusion sont reçus par l'ensemble du groupe. Les messages envoyés à la liste doivent donc concerner tout le groupe. Si un message sortant du contenu de l'atelier veut être communiqué, il le sera à l'adresse personnelle du ou des participant(s) concerné(s).

Contacts (conseils pédagogiques, projets de formations et entretiens)

- Coordination des ateliers par e-mail : Éléonore BRIARD – e.briard@aleph-ecriture.fr - 01 46 34 24 27
- Secrétariat (information / inscription) : info@aleph-ecriture.fr ou 01 80 05 21 30
- Toutes nos formations sur www.aleph-ecriture.fr.